



Atlas de la Biodiversité Intercommunal de Grand Angoulême

Commune de Magnac-sur-Touvre

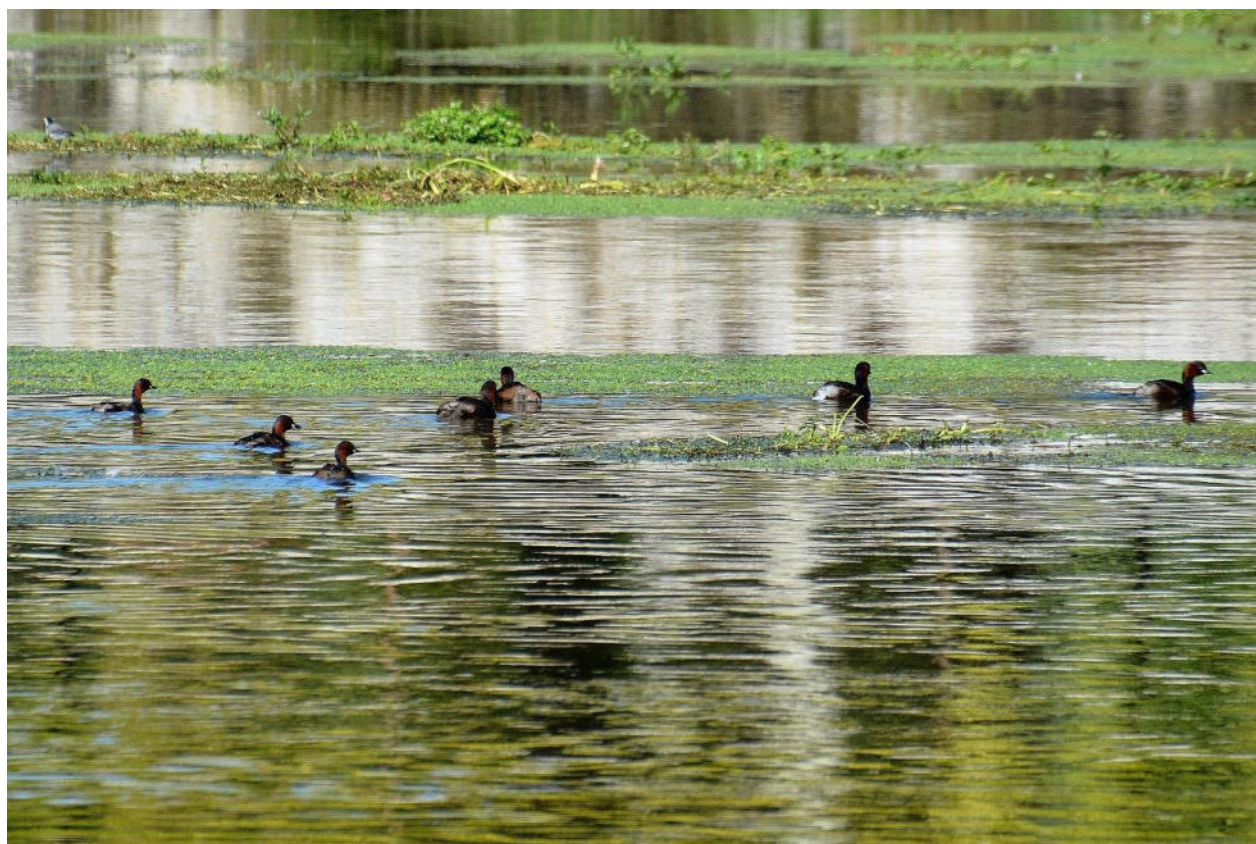
Principaux enjeux

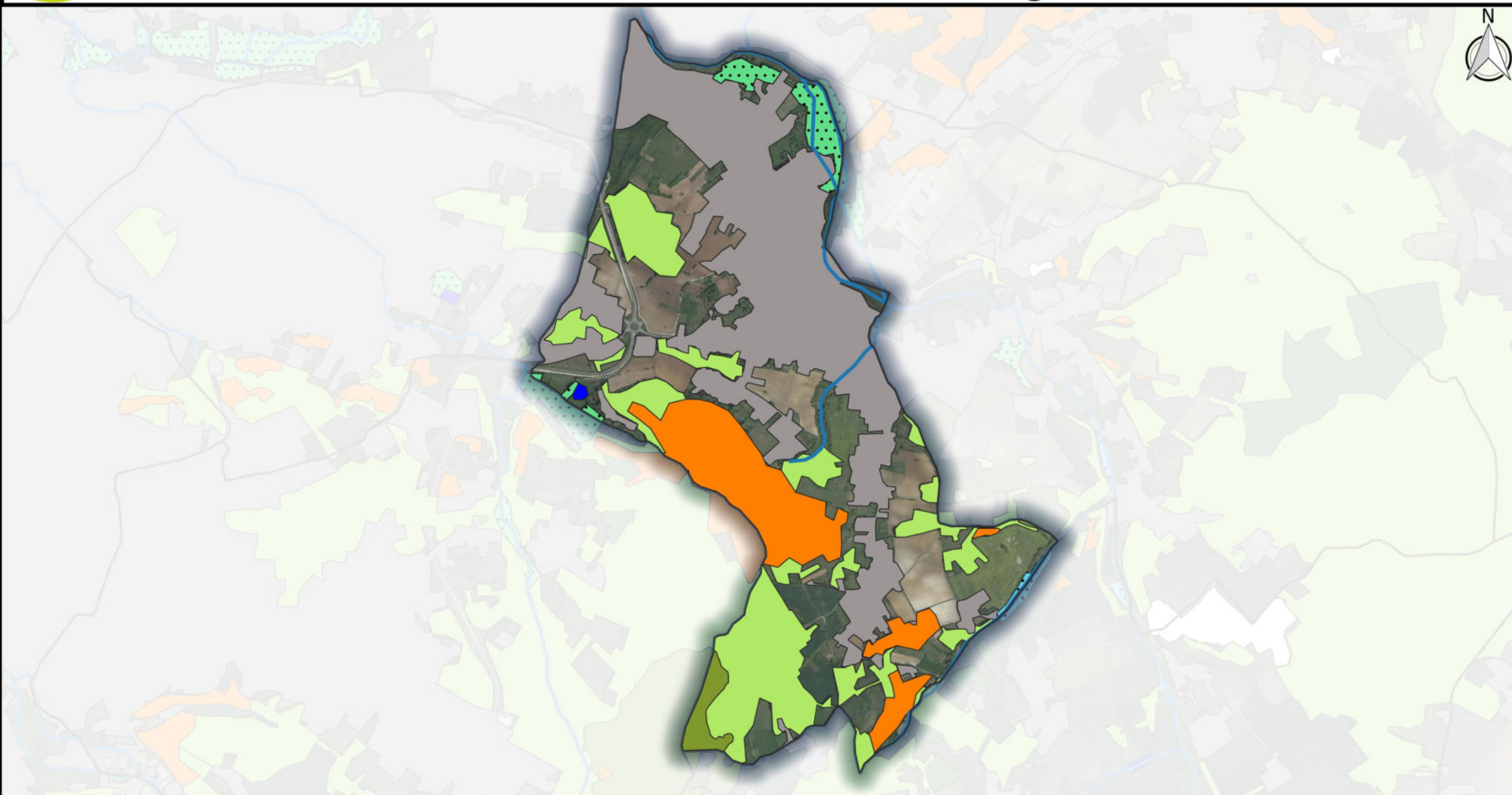
L'Atlas fait apparaître pour la commune de Magnac s/Touvre, de part et d'autre d'un ensemble urbain dense, des parcelles de bois et de pelouses au sud et à l'ouest, et des milieux humides au nord, avec la vallée de la Touvre. Ce territoire contient encore une riche biodiversité, la Touvre en particulier concentrant une forte densité d'oiseaux et d'insectes. Les pelouses sont aussi très intéressantes pour les papillons et les Orthoptères. Enfin, la partie urbanisée, souvent pavillonnaire avec ses jardins, peut, avec quelques aménagements, offrir encore des habitats favorables à de nombreuses espèces, comme les chauves-souris par exemple.

Propositions d'objectifs prioritaires

- Conserver les habitats remarquables
- Restaurer les continuités écologiques de la trame verte, en particulier au sein de la zone urbaine.
- Adapter la gestion des boisements et des pelouses aux espèces remarquables présentes
- Maintenir la végétation rivulaire et la continuité des cours d'eau
- Engager une politique d'incitation à une agriculture moins polluante

Le caractère particulier de la Touvre (température, oxygénation, herbiers...) en fait un milieu particulièrement attractif pour les oiseaux d'eau, comme ici le Grèbe castagneux ou Ripoton @Jean-Pierre Sardin



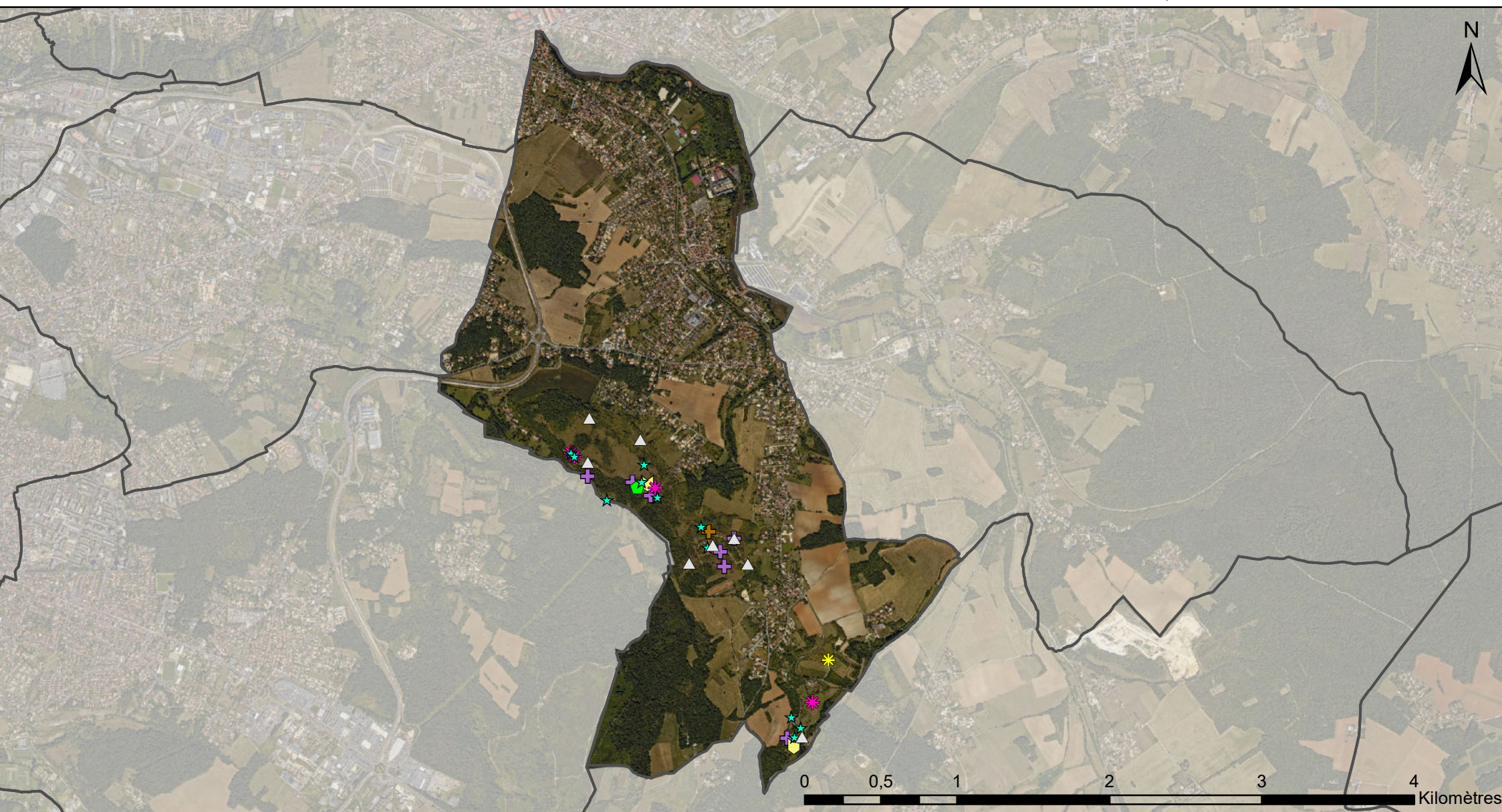


-  Limite communale
-  Cours d'eau
-  Pelouse calcicole
-  Zone urbanisée

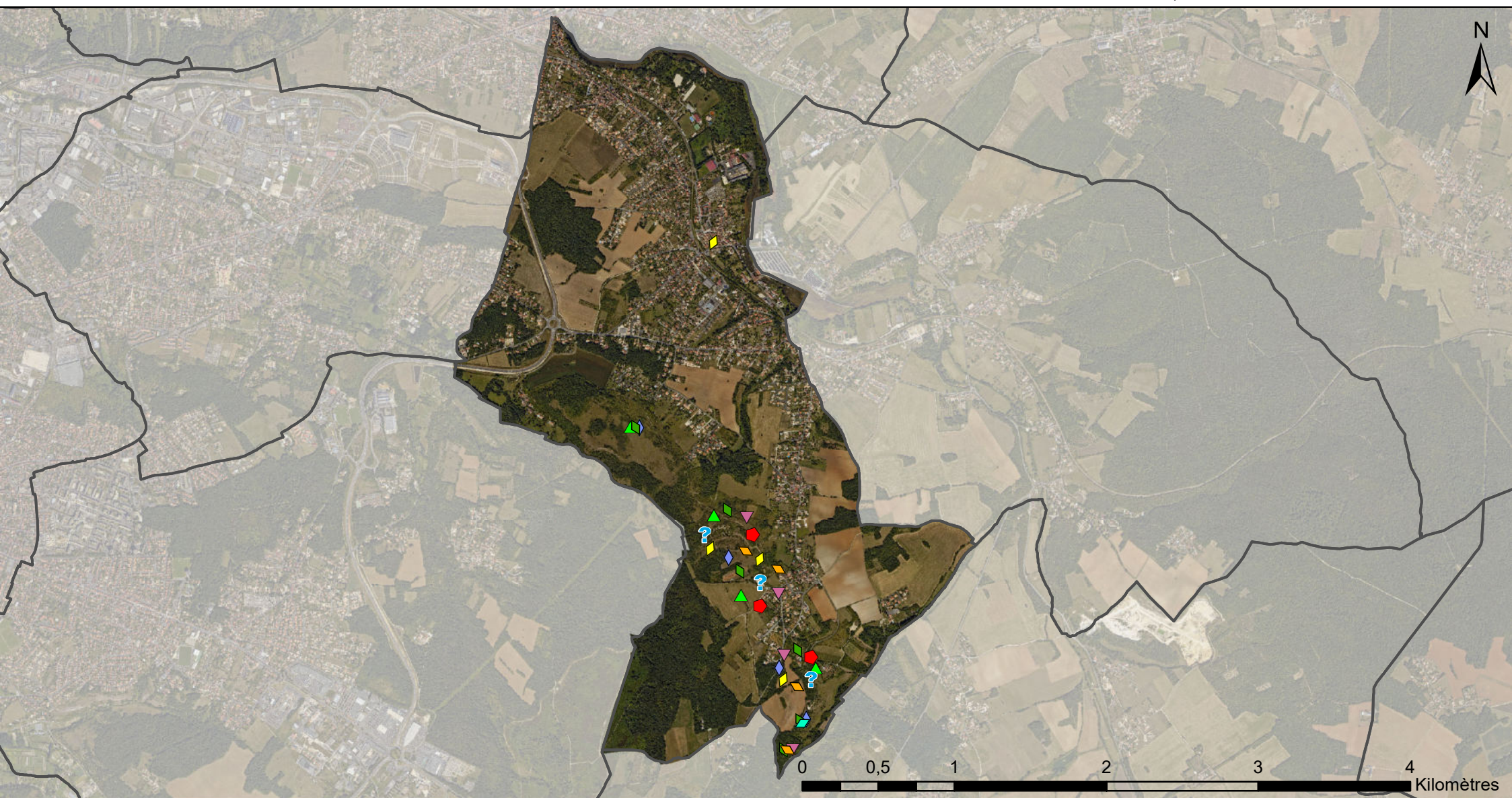
- Carrières et milieux rocheux*
-  Carrière
 -  Falaise

- Milieux humides*
-  Bas-marais alcalin
 -  Forêt alluviale
 -  Mégaphorbiaie
 -  Milieux aquatiques stagnants
 -  Phragmitaie
 -  Prairie humide atlantique

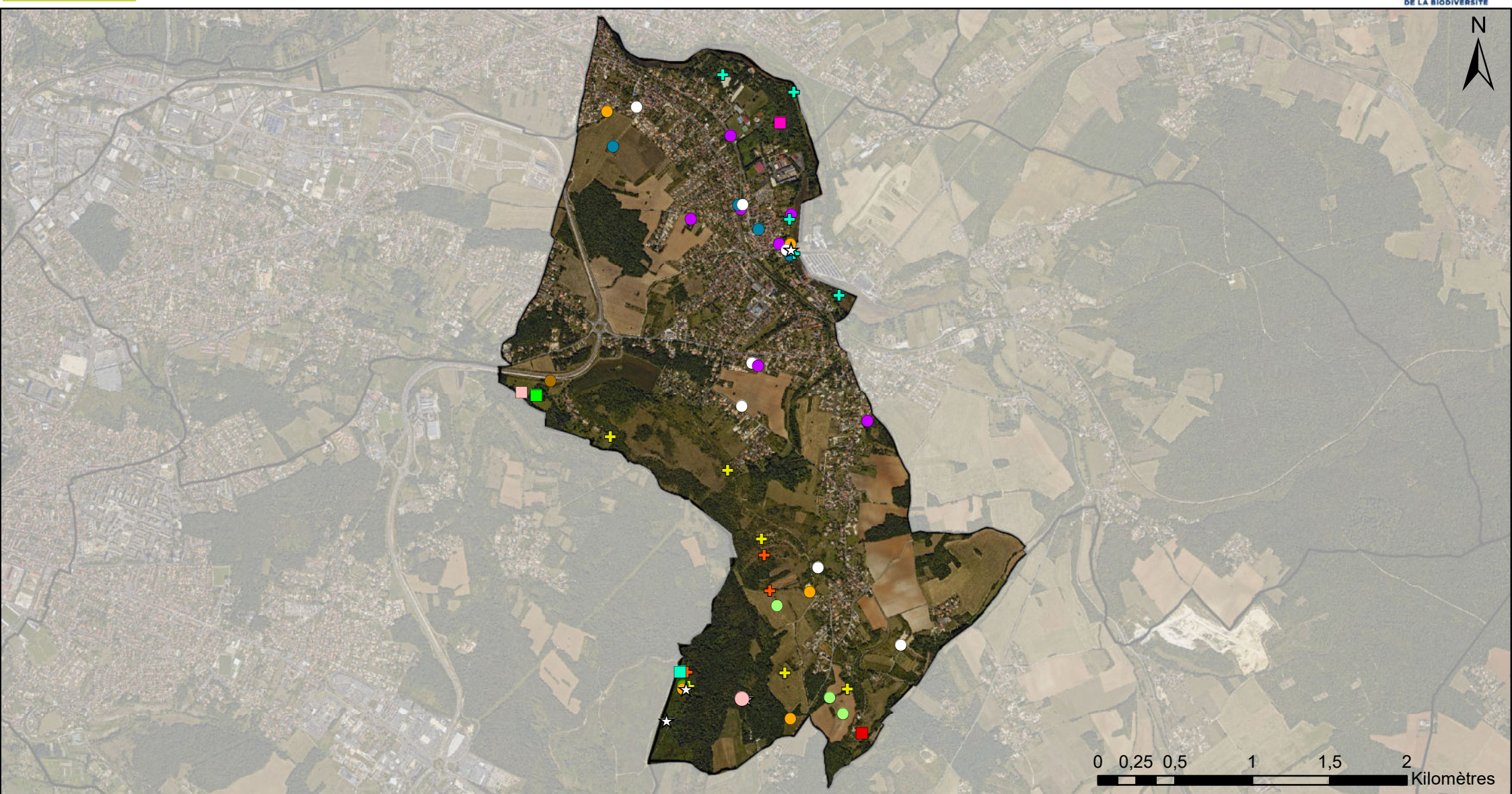
- Boisements*
-  Feuillus / mixtes
 -  Résineux
 -  Lande



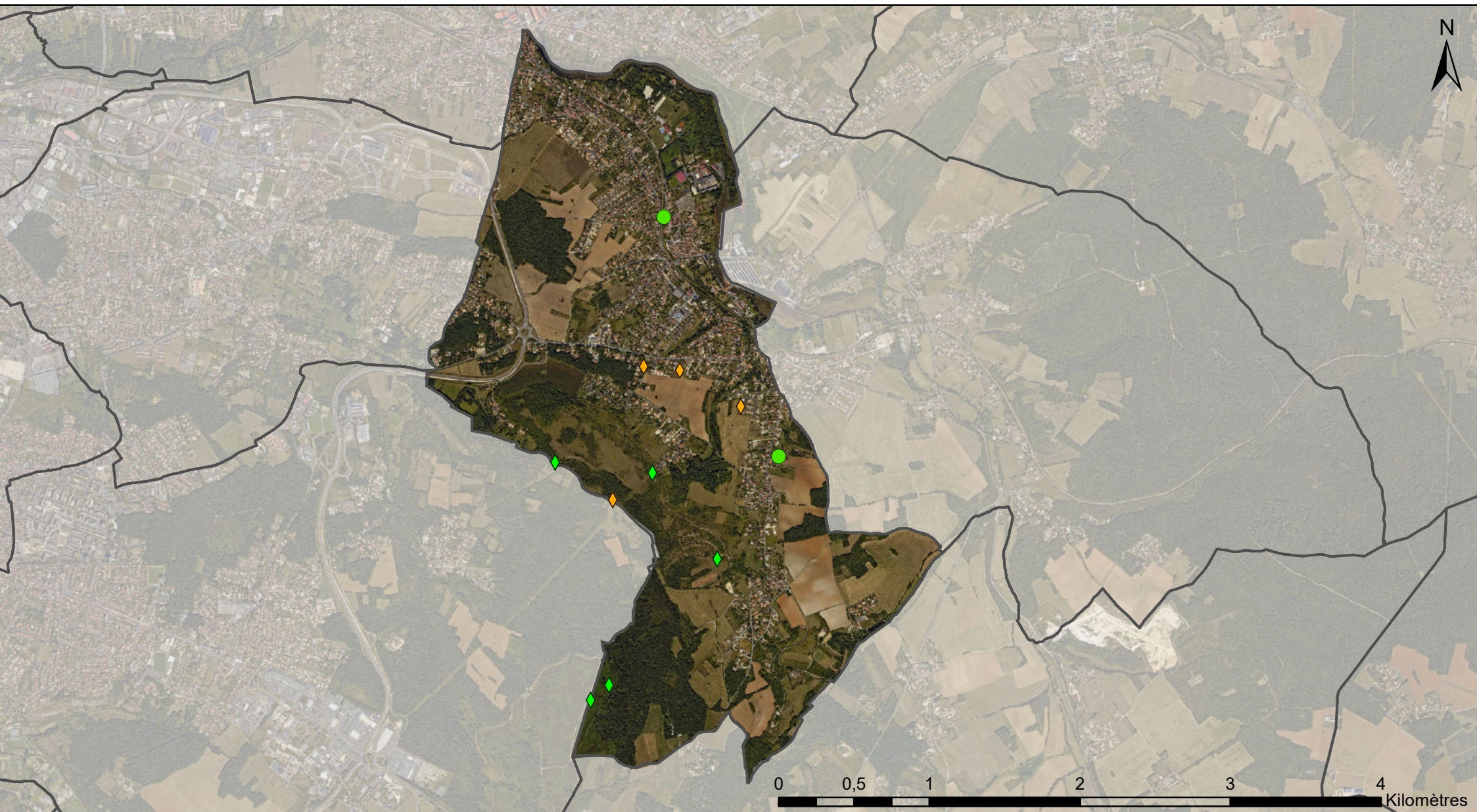
- | | | | |
|---|---|---|--|
|  Limites communales |  Hornungie des pierres |  Nerprun des rochers |  Orobanche de la germandrée |
|  Crapaudine de Guillon |  Lin de Léo |  Odontite de Jaubert |  Renoncule graminée |
| |  Sabline des chaumes | | |



Limites communales	Murin de Daubenton	Murin à oreilles échancrées	Petit Rhinolophe
Grand Murin	Murin de Natterer	Oreillard roux	
Grand Rhinolophe	Murin à moustaches	Oreillard roux / gris	



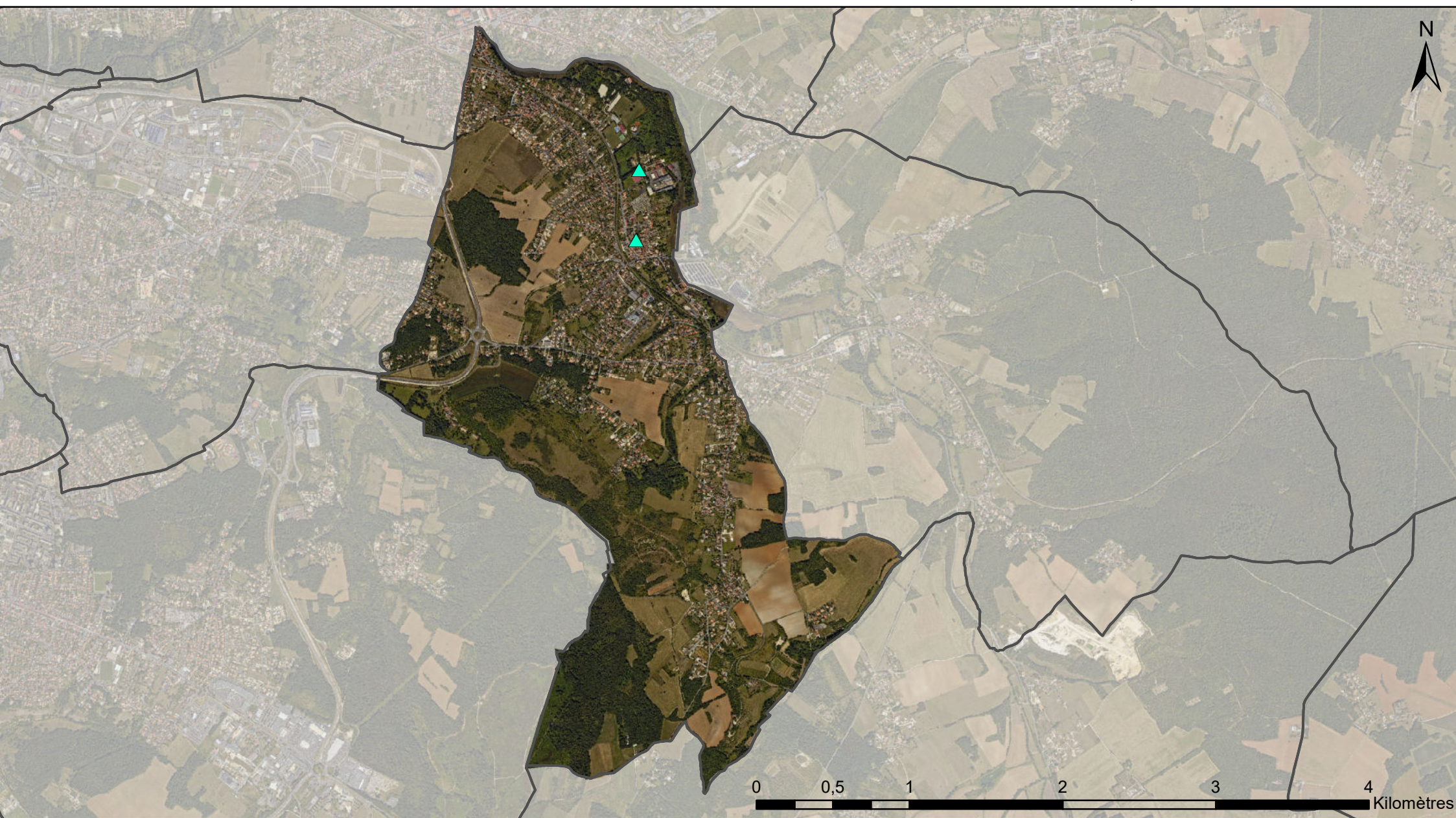
	Limites communales		Linotte mélodieuse		Busard Saint-Martin		Alouette lulu		Tourterelle des bois
	Autour des Palombes		Chardonneret élégant		Cisticole des joncs		Milan noir		Fauvette pitchou
	Martin-pêcheur d'Europe		Verdier d'Europe		Pic noir		Bondrée apivore		
	Engoulevent d'Europe		Circaète Jean-le-Blanc		Pie-grièche écorcheur		Serin cini		

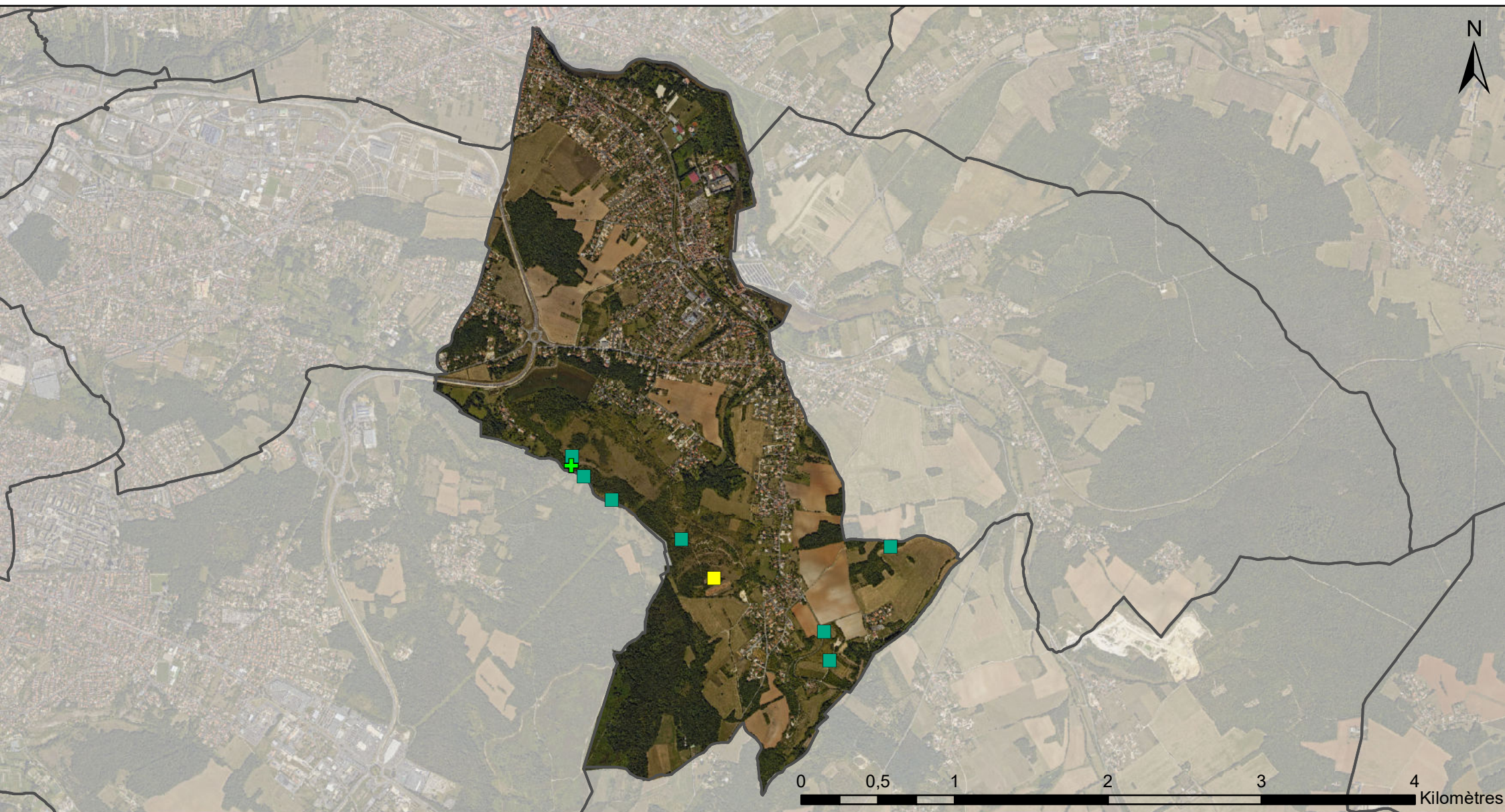


0 0,5 1 2 3 4 Kilomètres



- | | |
|--|--|
|  Limites communales |  Lézard à deux raies (L. vert occidental) |
|  Couleuvre verte et jaune |  Lézard des murailles |



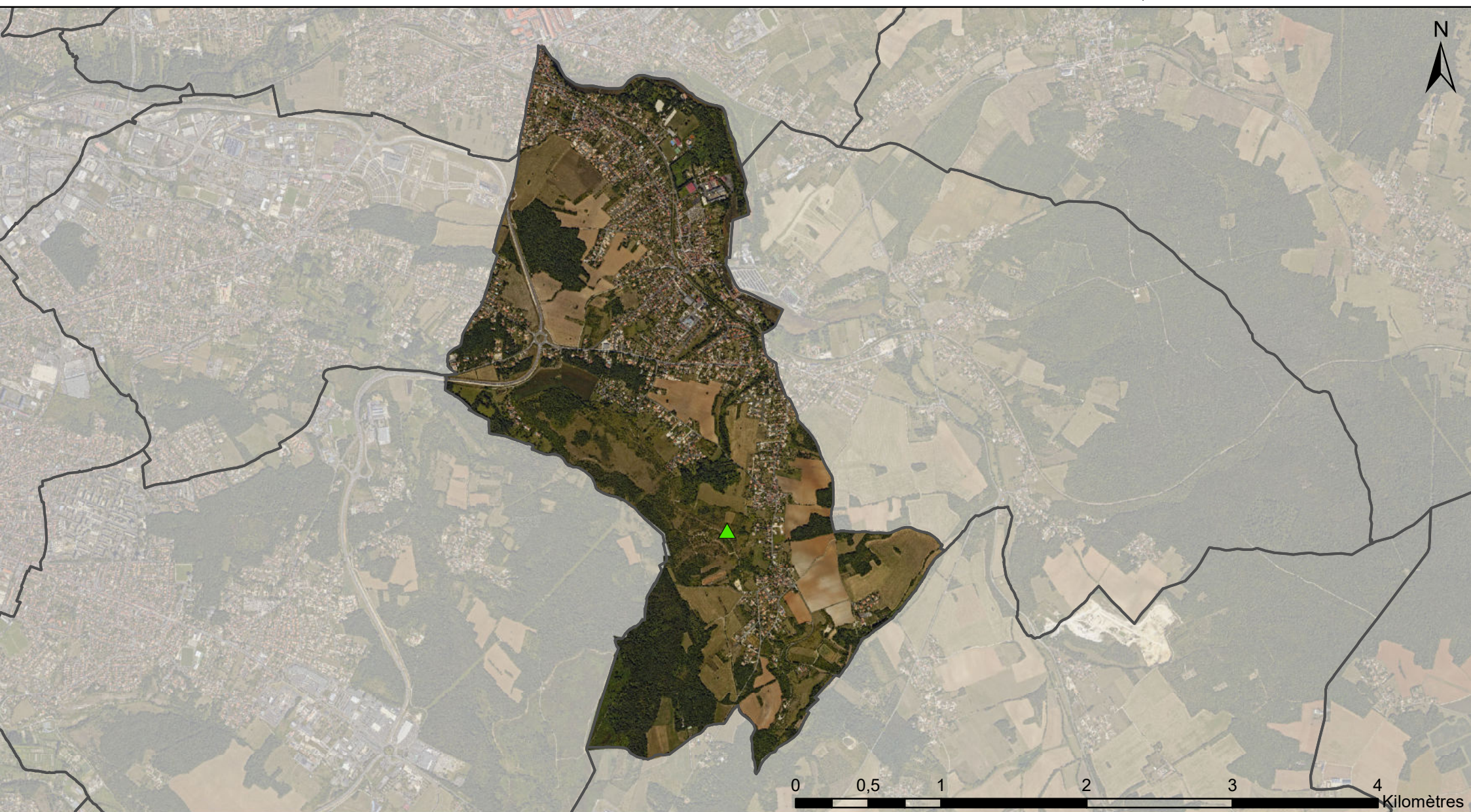


- | | |
|---|--|
|  Limites communales |  Azuré du serpolet |
|  Argus frêle |  Hespérie du carthame |

Station d'espèces d'Orthoptères remarquables ABI GrandAngoulême Commune de Magnac sur Touvre

Atlas réalisé par :

Avec le soutien de :



 Limites communales  Crique des grouettes